Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►**B**

DÉCISION 2010/145/PESC DU CONSEIL

du 8 mars 2010

concernant le renouvellement des mesures définies à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

(JO L 58 du 9.3.2010, p. 8)

Modifiée par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
►**M1**	Décision 2011/146/PESC du Conseil du 7 mars 2011	L 61	21	8.3.2011

▼B

DÉCISION 2010/145/PESC DU CONSEIL

du 8 mars 2010

concernant le renouvellement des mesures définies à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

considérant ce qui suit:

(1) Le 16 avril 2003, le Conseil a arrêté la position commune 2003/280/PESC définie à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du TPIY ([1]).

(2) Le 30 mars 2004, le Conseil a arrêté la position commune 2004/293/PESC concernant le renouvellement des mesures définies à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) ([2]).

(3) La position commune 2004/293/PESC a été prorogée en dernier lieu par la position commune 2009/164/PESC du Conseil du 26 février 2009 concernant le renouvellement des mesures définies à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) ([3]) jusqu'au 16 mars 2010.

(4) Certaines personnes accusées par le TPIY sont toujours en liberté et il est prouvé qu'elles sont aidées dans les efforts qu'elles font pour continuer d'échapper à la justice.

(5) Il convient de renouveler les mesures prévues dans la position commune 2004/293/PESC pour une nouvelle période de douze mois,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

1. Les États membres prennent les mesures nécessaires pour empêcher l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire des personnes dont la liste figure en annexe, qui mènent des activités susceptibles d'aider des personnes en liberté à continuer d'échapper à la justice alors qu'elles ont commis des crimes pour lesquels le TPIY les a inculpées ou qui, par ailleurs, agissent d'une manière qui pourrait empêcher le TPIY de s'acquitter dûment de son mandat.

2. Un État membre n'est pas tenu, aux termes du paragraphe 1, de refuser à ses propres ressortissants l'accès à son territoire.

3. Le paragraphe 1 s'applique sans préjudice des cas où un État membre est lié par une obligation de droit international, à savoir:

a) en tant que pays hôte d'une organisation internationale intergouvernementale;

([1]) JO L 101 du 23.4.2003, p. 22.
([2]) JO L 94 du 31.3.2004, p. 65.
([3]) JO L 55 du 27.2.2009, p. 44.

▼B

b) en tant que pays hôte d'une conférence internationale convoquée par les Nations unies ou tenue sous leurs auspices;

c) en vertu d'un accord multilatéral conférant des privilèges et immunités; ou

d) en vertu du traité de réconciliation (accords du Latran) conclu en 1929 par le Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) et l'Italie.

4. Le paragraphe 3 est considéré comme également applicable aux cas où un État membre est pays hôte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

5. Le Conseil est dûment informé de tous les cas où un État membre accorde une dérogation conformément au paragraphe 3 ou 4.

6. Les États membres peuvent déroger aux mesures imposées au paragraphe 1 lorsque le déplacement d'une personne se justifie pour des raisons humanitaires urgentes, ou lorsque la personne se déplace pour assister à des réunions intergouvernementales, y compris à des réunions dont l'initiative a été prise par l'Union européenne ou des réunions accueillies par un État membre assurant alors la présidence de l'OSCE, lorsqu'il y est mené un dialogue politique visant directement à aider le TPIY à s'acquitter de son mandat.

7. Tout État membre souhaitant accorder des dérogations au sens du paragraphe 6 en informe le Conseil par écrit. La dérogation est réputée être accordée, sauf si un ou plusieurs membres du Conseil s'y opposent par écrit dans les quarante-huit heures qui suivent la réception de la communication en question. Si un ou plusieurs membres du Conseil s'y opposent, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut décider d'accorder la dérogation proposée.

8. Lorsque, en application des paragraphes 3, 4, 6 et 7, un État membre autorise des personnes visées en annexe à entrer ou à passer en transit sur son territoire, cette torisation est limitée à l'objectif pour lequel elle est accordée et aux personnes qu'elle concerne.

Article 2

Le Conseil, statuant sur proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ou d'un État membre, modifie dans la mesure nécessaire la liste figurant en annexe.

Article 3

Pour que les mesures susmentionnées aient le plus grand impact possible, l'Union encourage les États tiers à adopter des mesures restrictives analogues à celles qui sont exposées dans la présente décision.

Article 4

▼M1

1. La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption. Elle expire le 16 mars 2012.

▼B

2. La présente décision est constamment réexaminée. Elle est renouvelée, ou modifiée en tant que de besoin, si le Conseil estime que les objectifs qui y sont définis n'ont pas été atteints.

Article 5

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

▼B

ANNEXE

1. BILBIJA, Milorad

   Fils de Svetko BILBIJA

   Lieu et date de naissance: Sanski Most (Bosnie-et-Herzégovine), le 13 août 1956

   Passeport nº: 3715730

   Carte d'identité nº: 03GCD9986

   Nº personnel: 1308956163305

   Alias:

   Adresse: Brace Pantica 7, Banja Luka, Bosnie-et-Herzégovine

2. BJELICA, Milovan

   Lieu et date de naissance: Rogatica (Bosnie-et-Herzégovine), le 19 octobre 1958

   Passeport nº: 0000148, délivré le 26 juillet 1998 à Srpsko Sarajevo (annulé)

   Carte d'identité nº: 03ETA0150

   Nº personnel: 1910958130007

   Alias: Cicko

   Adresse: Société CENTREK, à Pale, Bosnie-et-Herzégovine

3. ECIM (EĆIM), Ljuban

   Lieu et date de naissance: Sviljanac (Bosnie-et-Herzégovine), le 6 janvier 1964

   Passeport nº: 0144290, délivré le 21 novembre 1998 à Banja Luka (annulé)

   Carte d'identité nº: 03GCE3530

   Nº personnel: 0601964100083

   Alias:

   Adresse: Ulica Stevana Mokranjca 26, Banja Luka, Bosnie-et-Herzégovine

4. HADZIC (HADŽIĆ), Goranka

   Fille de Branko et Milena HADZIC (HADŽIĆ)

   Lieu et date de naissance: municipalité de Vinkovci, Croatie, le 18 juin 1962

   Passeport nº:

   Carte d'identité nº: 1806962308218 (JMBG), Carte d'identité nº 569934/03

   Alias:

   Adresse: Aranj Janosa 9, Novi Sad, Serbie

   Lien avec des personnes inculpées de crimes de guerre: soeur de Goran HADZIC (HADŽIĆ)

5. HADZIC (HADŽIĆ), Ivana

   Fille de Goran et Živka HADZIC (HADŽIĆ)

   Lieu et date de naissance: Vukovar, Croatie, le 25 février 1983

   Passeport nº:

   Carte d'identité nº:

   Alias:

   Adresse: Aranj Janosa 9, Novi Sad, Serbie

   Lien avec des personnes inculpées de crimes de guerre: fille de Goran HADZIC (HADŽIĆ)

▼B

6. HADZIC (HADŽIĆ), Srecko (Srećko)

   Fils de Goran et Živka HADZIC (HADŽIĆ)

   Lieu et date de naissance: Vukovar, Croatie, le 8 octobre 1987

   Passeport nº:

   Carte d'identité nº:

   Alias:

   Adresse: Aranj Janosa 9, Novi Sad, Serbie

   Lien avec des personnes inculpées de crimes de guerre: fils de Goran HADZIC (HADŽIĆ)

7. HADZIC (HADŽIĆ), Zivka (Živka)

   Fille de Branislav NUDIC (NUDIĆ)

   Lieu et date de naissance: Vinkovci, Croatia, le 9 juin 1957

   Passeport nº:

   Carte d'identité nº:

   Alias:

   Adresse: Aranj Janosa 9, Novi Sad, Serbie

   Lien avec des personnes inculpées de crimes de guerre: épouse de Goran HADZIC (HADŽIĆ)

8. JOVICIC (JOVIČIĆ), Predrag

   Fils de Desmir JOVICIC (JOVIČIĆ)

   Lieu et date de naissance: Pale (Bosnie-et-Herzégovine), le 1er mars 1963

   Passeport nº: 4363551

   Carte d'identité nº: 03DYA0852

   Nº personnel: 0103963173133

   Alias:

   Adresse: Milana Simovica 23, Pale, Bosnie-et-Herzégovine

9. KESEROVIC (KESEROVIĆ), Dragomir

   Fils de Slavko

   Lieu et date de naissance: Piskavica/Banja Luka (Bosnie-et-Herzégovine), le 8 juin 1957

   Passeport nº: 4191306

   Carte d'identité nº: 04GCH5156

   Nº personnel: 0806957100028

   Alias:

   Adresse:

10. KIJAC, Dragan

    Lieu et date de naissance: Sarajevo (Bosnie-et-Herzégovine), le 6 octobre 1955

    Passeport nº:

    Carte d'identité nº:

    Nº personnel:

    Alias:

    Adresse:

▼B

11. KOJIC (KOJIĆ), Radomir

Fils de Milanko et Zlatana

Lieu et date de naissance: Bijela Voda, Sokolac (Bosnie-et-Herzégovine), le 23 novembre 1950

Passeport nº: 4742002. Délivré en 2002 à Sarajevo. Expiré en 2007

Carte d'identité nº: 03DYA1935. Délivrée le 7 juillet 2003 à Sarajevo

Nº personnel: 2311950173133

Alias: Mineur ou Ratko

Adresse: 115 Trifka Grabeza, Pale, ou Hôtel KRISTAL, Jahorina, Bosnie-et-Herzégovine

12. KOVAC (KOVAČ), Tomislav

Fils de Vaso

Lieu et date de naissance: Sarajevo (Bosnie-et-Herzégovine), le 4 décembre 1959

Passeport nº:

Carte d'identité nº:

Nº personnel: 0412959171315

Alias: Tomo

Adresse: Bijela, Monténégro; et Pale, Bosnie-et-Herzégovine

13. KUJUNDZIC (KUJUNDŽIĆ), Predrag

Fils de Vasilija

Lieu et date de naissance: Suho Pole, Doboj (Bosnie-et-Herzégovine), le 30 janvier 1961

Passeport nº:

Carte d'identité nº: 03GFB1318

Nº personnel: 3001961120044

Alias: Predo

Adresse: Doboj, Bosnie-et-Herzégovine

14. LUKOVIC (LUKOVIĆ), Milorad Ulemek

Lieu et date de naissance: Belgrade (Serbie), le 15 mai 1968

Passeport nº:

Carte d'identité nº:

Nº personnel:

Alias: Legija [fausse identité au nom de IVANIC, Zeljko (IVANIĆ, Željko)]

Adresse: incarcéré (Prison du district de Belgrade, 14, Bacvanska, Belgrade)

15. MALIS (MALIŠ), Milomir

Fils de Dejan MALIS (MALIŠ)

Lieu et date de naissance: Bjelice, le 3 août 1966

Passeport nº:

Carte d'identité nº:

Nº personnel: 0308966131572

Alias:

Adresse: Vojvode Putnika, Foca, Bosnie-et-Herzégovine

▼B

16. MANDIC (MANDIĆ), Momcilo (Momčilo)

Lieu et date de naissance: Kalinovik (Bosnie-et-Herzégovine), le 1er mai 1954

Passeport no: 0121391. Délivré le 12 mai 1999 à Srpsko Sarajevo, Bosnie-et-Herzégovine (annulé)

Carte d'identité no:

No personnel: 0105954171511

Alias: Momo

Adresse: incarcéré

17. MARIC (MARIĆ), Milorad

Fils de Vinko MARIC (MARIĆ)

Lieu et date de naissance: Visoko (Bosnie-et-Herzégovine), le 9 septembre 1957

Passeport no: 4587936

Carte d'identité no: 04GKB5268

No personnel: 0909957171778

Alias:

Adresse: Vuka Karadzica 148, Zvornik, Bosnie-et-Herzégovine

18. MICEVIC (MIČEVIĆ), Jelenko

Fils de Luka et Desanka, nom de jeune fille: SIMIC (SIMIĆ)

Lieu et date de naissance: Borci, près de Konjic (Bosnie-et-Herzégovine), le 8 août 1947

Passeport no: 4166874

Carte d'identité no: 03BIA3452

No personnel: 0808947710266

Alias: Filaret

Adresse: Monastère de Milesevo, Serbie

19. MLADIC (MLADIĆ), Biljana [nom de jeune fille: STOJCEVSKA (STOJČEVSKA)]

Fille de Strahilo STOJCEVSKI (STOJČEVSKI) et Svetlinka STOJCEVSKA (STOJČEVSKA)

Lieu et date de naissance: Skopje, ancienne République yougoslave de Macédoine, le 30 mai 1972

Passeport no:

Carte d'identité no: 3005972455086 (JMBG)

Alias:

Adresse: enregistrée au 117a, Blagoja Parovica à Belgrade, mais résidant 83, Vidikovacki venac, Belgrade, Serbie

Lien avec des personnes inculpées de crimes de guerre: belle-fille de Ratko MLADIC (MLADIĆ)

20. MLADIC (MLADIĆ), Bosiljka; [nom de jeune fille: JEGDIC (JEGDIĆ)]

Fille de Petar JEGDIC (JEGDIĆ)

Date et lieu de naissance: 20 juillet 1947 à Okrugljaca, municipalité de Virovitica, Croatie

Carte d'identité no: 2007947455100 (JMBG)

Carte d'identité personnelle: T77619 délivrée le 31 mai 1992 par SUP Belgrade

Adresse: Blagoja Parovica 117a, Belgrade, Serbie

Lien avec des personnes inculpées de crimes de guerre: épouse de Ratko MLADIC (MLADIĆ)

▼B

21. MLADIC (MLADIĆ), Darko

    Fils de Ratko et Bosiljka MLADIC (MLADIĆ)

    Lieu et date de naissance: Skopje, ancienne République yougoslave de Macédoine, le 19 août 1969

    Passeport nº: passeport SaM nº 003220335 délivré le 26 février 2002

    Carte d'identité nº: 1908969450106 (JMBG); carte d'identité personnelle B112059, délivrée le 8 avril 1994 par SUP Belgrade

    Alias:

    Adresse: Vidikovacki venac 83, Belgrade, Serbie

    Lien avec des personnes inculpées de crimes de guerre: fils de Ratko MLADIC (MLADIĆ).

22. NINKOVIC (NINKOVIĆ), Milan

    Fils de Simo

    Lieu et date de naissance: Doboj (Bosnie-et-Herzégovine), le 15 juin 1943

    Passeport nº: 3944452

    Carte d'identité nº: 04GFE3783

    Nº personnel: 1506943120018

    Alias:

    Adresse:

23. OSTOJIC (OSTOJIĆ), Velibor

    Fils de Jozo

    Lieu et date de naissance: Celebici, Foca (Bosnie-et-Herzégovine), le 8 août 1945

    Passeport nº:

    Carte d'identité nº:

    Nº personnel:

    Alias:

    Adresse:

24. OSTOJIC (OSTOJIĆ), Zoran

    Fils de Mico OSTOJIC (OSTOJIĆ)

    Lieu et date de naissance: Sarajevo (Bosnie-et-Herzégovine), le 29 mars 1961

    Passeport nº:

    Carte d'identité nº: 04BSF6085

    Nº personnel: 2903961172656

    Alias:

    Adresse: Malta 25, Sarajevo, Bosnie-et-Herzégovine

25. PAVLOVIC (PAVLOVIĆ), Petko

    Fils de Milovan PAVLOVIC (PAVLOVIĆ)

    Lieu et date de naissance: Ratkovici (Bosnie-et-Herzégovine), le 6 juin 1957

    Passeport nº: 4588517

    Carte d'identité nº: 03GKA9274

    Nº personnel: 0606957183137

    Alias:

    Adresse: Vuka Karadjica 148, Zvornik, Bosnie-et-Herzégovine

▼B

26. POPOVIC (POPOVIĆ), Cedomir (Čedomir)

Fils de Radomir POPOVIC (POPOVIĆ)

Lieu et date de naissance: Petrovici, le 24 mars 1950

Passeport nº:

Carte d'identité nº: 04FAA3580

Nº personnel: 2403950151018

Alias:

Adresse: Crnogorska 36, Bileca, Bosnie-et-Herzégovine

27. PUHALO, Branislav

Fils de Djuro

Lieu et date de naissance: Foca (Bosnie-et-Herzégovine), le 30 août 1963

Passeport nº:

Carte d'identité nº:

Nº personnel: 3008963171929

Alias:

Adresse:

28. RADOVIC (RADOVIĆ), Nade

Fils de Milorad RADOVIC (RADOVIĆ)

Lieu et date de naissance: Foca (Bosnie-et-Herzégovine), le 26 janvier 1951

Passeport nº: passeport ancien nº 0123256 (annulé)

Carte d'identité nº: 03GJA2918

Nº personnel: 2601951131548

Alias:

Adresse: Stepe Stepanovica 12, Foca/Srbinje, Bosnie-et-Herzégovine

29. RATIC (RATIĆ), Branko

Lieu et date de naissance: MIHALJEVCI SLAVONSKA POZEGA (Bosnie-et-Herzégovine), le 26 novembre 1957

Passeport nº: 0442022. Délivré le 17 septembre 1999 à Banja Luka

Carte d'identité nº: 03GCA8959

Nº personnel: 2611957173132

Alias:

Adresse: Ulica Krfska 42, Banja Luka, Bosnie-et-Herzégovine

30. ROGULJIC (ROGULJIĆ), Slavko

Lieu et date de naissance: SRPSKA CRNJA HETIN (Serbie), le 15 mai 1952

Passeports non valides nº 3747158, délivré le 12 avril 2002 à Banja Luka, expiré le 12 avril 2007 et nº 0020222, délivré le 25 août 1988 à Banja Luka, expiré le 25 août 2003

Carte d'identité nº: 04EFA1053

Nº personnel: 1505952103022

Alias:

Adresse: 21 Vojvode Misica, Laktasi, Bosnie-et-Herzégovine

▼B

31. SAROVIC (ŠAROVIĆ), Mirko

Lieu et date de naissance: Rusanovici-Rogatica (Bosnie-et-Herzégovine), le 16 septembre 1956

Passeport nº: 4363471. Délivré à Istocno Sarajevo. Date d'expiration: 8 octobre 2008

Carte d'identité nº: 04PEA4585

Nº personnel: 1609956172657

Alias:

Adresse: Bjelopoljska 42, 71216 Srpsko Sarajevo, Bosnie-et-Herzégovine

32. SKOCAJIC (SKOČAJIĆ), Mrksa (Mrkša)

Fils de Dejan SKOCAJIC (SKOČAJIĆ)

Lieu et date de naissance: Blagaj (Bosnie-et-Herzégovine), le 5 août 1953

Passeport nº: 3681597

Carte d'identité nº: 04GDB9950

Nº personnel: 0508953150038

Alias:

Adresse: Trebinjskih Brigade, Trebinje, Bosnie-et-Herzégovine

33. VRACAR (VRAČAR), Milenko

Lieu et date de naissance: Nisavici, Prijedor (Bosnie-et-Herzégovine), le 15 mai 1956

Passeports non valides nº 3865548, délivré le 29 août 2002 à Banja Luka, expiré le 29 août 2007; nº 0280280, délivré le 4 décembre 1999 à Banja Luka, expiré le 4 décembre 2004, et nº 0062130, délivré le 16 septembre 1998 à Banja Luka (Bosnie-et-Herzégovine)

Carte d'identité nº: 03GCE6934

Nº personnel: 1505956160012

Alias:

Adresse: Save Ljuboje 14, Banja Luka, Bosnie-et-Herzégovine

34. ZOGOVIC (ZOGOVIĆ), Milan

Fils de Jovan

Lieu et date de naissance: Dobrusa, le 7 octobre 1939

Passeport nº:

Carte d'identité nº:

Nº personnel:

Alias:

Adresse: